

BOIS 2018/2019

Comme les années précédentes, chaque foyer pourra acquérir des lots de bois en 2019.

Les lots de bois devront OBLIGATOIREMENT rester sur la commune.

Deux possibilités vous sont proposées :

1°) Bois à façonner dans les houppiers des arbres 11,25 € le stère

Une attestation de responsabilité civile vous sera demandée avant délivrance de votre lot de bois.

Attention : Tout affouagiste faisant exploiter sa part d'affouage par un autre, doit établir un contrat avec ce dernier sous peine de voir sa responsabilité engagée en cas d'accident lors de l'exploitation (code du travail).

Les lots seront délivrés en décembre 2018 et devront être réalisés avant le 31 juin 2019.

Nota : Les personnes n'ayant pas terminé leur lot en juin 2019 se verront retirer le lot au profit de la commune.

2°) Bois à acquérir façonnés :

stère de 1^{er} choix	34,00 € le stère
stère de 2^{ème} choix	30,75 € le stère

Les lots de bois seront attribués en juin 2019.

Les inscriptions seront effectuées à l'aide du bon ci-dessous, avant le 30 novembre 2018.

A déposer au secrétariat ou dans la boîte aux lettres de la Mairie.

XX

Nom – Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Réalisation d'un lot de houppier

Estimation du nombre de stères façonnés désirées :

Remarque éventuelle :
.....
.....

Date : .../.../...

Signature :